



Longtemps, l'orthographe a fonctionné avec une relative souplesse, évoluant pour s'adapter à la prononciation. Pourquoi s'est-elle figée au détriment d'un fonctionnement rationnel ?

“

Pourquoi refuser une orthographe plus rationnelle, plus simple sans être simpliste ? Par habitude, par peur du changement, par ignorance ?

Voltaire supprime les lettres doubles qui ne se prononcent plus (il écrit *il pardonnait*) et il dédaigne l'étymologie au profit de la lisibilité (il écrit *philosophie*). Ce faisant, il va à l'encontre de l'Académie, qui réintroduit à tout va des lettres étymologiques qui ne se prononcent plus : *temps* (au lieu de *tens*), *corps* (au lieu de *cors*), ou même *poids* (au lieu de *pois*) alors que l'étymon latin est *pensum* (et non pas *pondus*).

À temps ! suspens ton vol...

**O temps : -
Vraiment ?**

réitéré de dessein...
rûtes ensuite dans les dictionnaires.
Comme toutes les histoires, celle de
l'orthographe connaît son lot d'erreurs.
Le deuxième *é* de *événement* vient de
ce que l'imprimeur n'avait plus de ca-
ractère *é* disponible dans sa casse. Le
ph qui un temps affabla le mot
nénuphar vient d'une erreur: les aca-
démiciens pensaient que le mot proven-
ait du grec, alors que *nénuphar* pro-
vient de l'arabe. La graphie fut rétablie
dès l'édition suivante de leur diction-
naire...

Ces incohérences masquent un problème plus profond : la langue évolue, sa prononciation se modifie et l'orthographe doit s'adapter à cette évolution. Les auteurs l'ont fait naturellement.

l'instruction obligatoire, dès 1881 en France et 1914 en Belgique.

France et 1914 en Belgique.

L'école souhaite une norme unique à transmettre et à évaluer. La 6^e édition du dictionnaire de l'Académie (1835) devient son instrument de référence. L'orthographe se voit sacralisée et les exceptions deviennent les pierres angulaires de règles incohérentes. Vous avez appris la comptine « Viens mon chou, mon bijou, sur mes genoux, prends ton joujou et jette des poux ». Ces mots forment un pluriel irrégulier en -x, alors qu'il devrait être régulier : *choux, bijoux, genoux...* tout comme *trous, filoux, voyoux*.

Sept règles pour nous simplifier l'orthographe

Sept Regardez l'orthographe

Chaussons nos bottes de sept lieues pour enjamber d'une foulée les réformes tentées sans succès pendant tout le 19^e siècle. En dix-neuf-cent-nante (que pensez-vous de cette graphie, plus simple que *dix-neuf cent nonante*, non ?), sont publiées au Journal officiel des rectifications orthographiques avaluées par l'Académie française elle-même. Il était temps !

Quelles sont ces sept rectifications qui font souffler un esprit de raison sur l'orthographe ?

Accents. L'accent circonflexe sur *i* et sur *u*, sans contrepartie dans la prononciation et à l'origine historique capricieuse, est supprimé (*il paraît, aout*). Le tréma se place sur la lettre prononcée (*aigüe, gageüre* prononcé <ga-jur>). On écrit *è* devant une syllabe contenant un *e* muet (*règlementaire, événement*). On privi-

Soudure et trait d'union. On privi-

légie la soudure au trait d'union (*entretemps, piquenique, plateforme*) et les numéraux composés sont systématiquement reliés par un trait d'union (*un-million-cent, mille-neuf-cent-soixante-trois*).

Pluriel. Les noms composés avec trait d'union ou les mots d'origine étrangère forment leur pluriel régulièrement, avec un -s final (*les après-midis, les abat-jours, les agendas, les matches*).

Consonnes doubles. Les consonnes doubles sont partiellement simplifiées (il *achètera*).

Participe passé. Le participe passé laissé suivi d'un infinitif reste invariable (*il achètera*).
Il a été laissé emporter.

Anomalies. Des incohérences sont régularisées (relai comme balai).

Recommandations générales. On privilégie la graphie la plus simple lorsqu'on crée ou emprunte un mot (cf. *généraliser* *réunionite*).

Ces rectifications doivent être enseignées en Belgique depuis 2008. Les anciennes graphies restent correctes, mais doivent progressivement être remplacées par les nouvelles. Dans les faits, la situation est fluctuante : les élèves appliquent l'orthographe rectifiée dans un tiers des mots de dictée et les rectifications touchent 15 % des formes concernées dans votre journal (*étude publiée en 2020*).

Pourquoi refuser une orthographe plus rationnelle, plus simple sans être simpliste ? Par habitude, par peur du changement, par ignorance ? Comme pour le climat, soyons solidaires des générations futures et épaulons l'école pour rendre la langue plus conviviale et l'orthographe plus respectable.

Olivier Sauvage

Laboratoire LLA-CREATIS - Toulouse 2-Jean Jaurès (France)

Anne-Catherine Simon

Une chroniqueuse prend la relève

Le 25 juin 2022, *Le Soir* publiait la dernière livraison de « Vous avez de ces mots », la chronique langagière que Michel Francard tenait dans les colonnes de ce journal depuis le 9 janvier 2016. Dans le même numéro, Anne-Sophie Leurquin et Pascal Martin signalaient que le professeur émérite de l'Université catholique de Louvain allait passer le témoin à l'une de ses anciennes étudiantes, Anne-Catherine Simon. Docteure en linguistique et professeure à l'UCLouvain, cette spécialiste de l'analyse du français contemporain, oral et écrit, comme elle se présente sur le site de *The Conversation*, va tout de suite prendre ses marques. Dès sa première contribution, parue le 27 août 2022, elle contourne malicieusement l'exercice obligé de l'hommage à son devancier en évoquant « Les succès du féminin de *successeur* ». Anne-Catherine Simon reste fidèle à l'esprit de Michel Francard en défendant une vision descriptive et non prescriptive de la langue, en prise avec la réalité des usages. Nous voudrions ici mettre en avant plusieurs des aspects les plus saillants de ses chroniques.

Après avoir présenté notre corpus et précisé la place occupée par ses articles au sein du journal *Le Soir*, nous montrerons dans un premier temps comment elle sollicite l'ensemble des branches de la linguistique pour alimenter sa rubrique, puis, nous mettrons en avant quelques-uns des thèmes choisis au fil des quinzaines, avant d'aborder la façon dont la chroniqueuse s'appuie sur l'actualité. Nous nous arrêterons enfin sur les prises de position exprimées par Anne-Catherine Simon et sur la manière dont elle les défend, en rappelant qu'elle est la première femme titulaire de cette chronique langagière, jusqu'alors tenue par des collègues masculins.

Quelques mots de présentation et de contexte

Notre corpus comprend l'intégralité des quarante-deux chroniques d'Anne-Catherine Simon publiées dans *Le Soir* entre août 2022 et juin 2024, avec une périodicité bimensuelle, tout d'abord dans le numéro du week-end, puis dans celui du mercredi à partir du 13 mars 2024¹. Le quotidien belge francophone les accueille initialement en page 7, avant de les déplacer page 19, avec quelques exceptions. La rédactrice a baptisé sa rubrique « C'est du français ! ». En pied de page, une autre chronique l'accompagne, « Je dirais même plus », animée par l'avocat (et écrivain) Alain Berenboom et dévolue à l'actualité politique. Chaque texte d'Anne-Catherine Simon respecte une mise en page assez homogène. Son portrait dessiné figure en haut à gauche de la page, accompagné de son nom et de son titre : « Professeure de linguistique à l'UCLouvain », abrégé en « Professeure à l'UCLouvain » depuis que la rubrique a été déplacée le mercredi. L'effacement du mot « linguistique » peut surprendre. Le journal a-t-il souhaité faire disparaître un terme jugé trop rébarbatif ? Ou alors, *Le Soir* a-t-il jugé que cette précision était inutile ? Il est aussi possible que la contraction du texte de présentation de la chroniqueuse soit simplement motivée par des raisons de place. Nous ne nous prononcerons donc pas.

À droite de l'image, un « chapô » de trois ou quatre lignes, suivi du titre principal de la chronique du jour et de son contenu, réparti sur quatre colonnes jalonnées de trois ou quatre intertitres et d'un extrait du texte mis en accroche, composé en gris dans un corps plus gros.

La chronique d'Anne-Catherine Simon apparaît toujours sur une page impaire, soit à droite du journal, ce qui la met en valeur. L'œil de la plupart des lecteurs s'y arrêtera plus volontiers, car « les pages impaires sont souvent plus lues que les pages paires² ». La fenêtre de visibilité de la rubrique « C'est du français ! » s'avère donc idéale.

-
- 1 Si l'on en juge d'après les archives numériques, aucune précision ne semble avoir été donnée dans les colonnes du journal pour expliquer ce passage du samedi au mercredi.
 - 2 Dominique Thieffry, *Renforcer l'impact de sa communication : l'apport des pratiques journalistiques*. Cormelles-le-Royal, Éditions EMS Management & Société, 2016, édition numérique non paginée.

Une linguistique montrée dans toute sa diversité

Au fil des semaines, Anne-Catherine Simon convoque un large éventail de spécialités issues des sciences du langage. Ainsi, sa première chronique, « Les succès du féminin de *successeur* », aborde une question d'ordre morphologique et lexicologique. La suivante, « Allez les Rouges, ou Allez les Rouches ? », examine un phénomène ressortissant à la phonétique et aux variations régionales de la prononciation standard d'un mot. « C'est trop fort ! C'est trop bien ! » revient sur le « blanchissement du sens », et se situe par conséquent dans une perspective sémantique. L'ordre des mots adjectif-pronom, qui relève de la syntaxe, est le sujet de sa quatrième chronique. Les suivantes parleront tour à tour de phonétique acoustique, d'orthographe, d'étymologie, d'histoire de la langue, d'emprunts, de ponctuation ou encore de grammaire, entre autres.

Notre inventaire, pour sommaire qu'il soit, permet néanmoins de donner un aperçu du parti-pris de diversité adopté par la linguiste. On peut y voir une volonté de dépoussiérer l'image que le grand public peut s'être forgé de la langue française et de ses normes, ou tout du moins d'en donner un aperçu plus proche de la réalité. Ses chroniques illustrent les mille et une facettes des sciences du langage, qui mettent en pratique l'interdisciplinarité envisagée comme un outil essentiel pour mieux appréhender la complexité des phénomènes langagiers et saisir toute leur variété dans des contextes multiples.

L'actualité vue à travers le regard d'une linguiste

Dans ses interventions bimensuelles, Anne-Catherine Simon adopte une écriture qui se coule dans le moule journalistique de la chronique, dont Wim Remysen a proposé une définition très précise :

De façon générale, on peut définir la chronique de langage comme un ensemble d'articles (appelés *billets*) consacrés à la langue, produits par une même personne et publiés sur une base (plus ou moins) régulière, le plus souvent dans la presse écrite (journaux et magazines notamment) [...]. Même si le contenu des chroniques peut être très varié, on y trouve essentiellement des commentaires à propos de faits de langue qui constituent des difficultés et qui risquent de poser problème à ceux qui souhaitent se conformer au « bon usage¹ ».

1 Wim Remysen, « L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », dans *Langage et société*, n° 135, 2011, pp. 52-53.

Si Anne-Catherine respecte ce cahier des charges, il lui arrive cependant de sortir du champ strictement linguistique lié au « bon usage » en proposant, à intervalles réguliers, des contributions liées à des événements mis à la une. Peu après le deuxième anniversaire de l'invasion russe de l'Ukraine, la chroniqueuse donne, dans « L'ukrainien et le russe », une réflexion sur l'histoire tumultueuse de ces deux langues au xx^e siècle, et s'appuie sur un classement des langues établi en fonction de leur influence pour affirmer que « [l']ukrainien n'est pas une langue de pouvoir » :

Selon le baromètre des langues du monde, il occupe la 31^e place, contre la 5^e pour le russe. Pourtant, la plupart des Ukrainiens refusent la conception selon laquelle leur langue serait un simple dialecte à côté du russe, conception qui permet de défendre l'idée que l'Ukraine devrait être « réintégrée » à la nation russe.

À l'occasion, des sujets plus légers sont abordés, comme la fête du Travail, qui offre l'opportunité de retracer l'étymologie et l'histoire des termes associés à ce champ sémantique, tels *labour*, *œuvre*, *négoce*, *métier*, *job*, *boulot*, et, bien entendu, *travail* (24 avril 2024). L'approche des Jeux olympiques d'été de Paris suscite une chronique opportunément titrée « Formes olympiques » (26 juin 2024). Elle se penche sur l'origine des noms des sports. On y apprend que « [p]rès de 20 disciplines sportives parmi les 43 présentes à Paris empruntent leur nom à l'anglais », même si « [q]uelques[-unes] sont tout de même issu[e]s de notre bon vieux fonds latin ou de créations en français : équitation, natation, plongeon, aviron, lutte, voile, tir ou VTT ».

L'élection du mot de l'année, organisée par *Le Soir* en partenariat avec la RTBF, animé depuis 2015 par Michel Francard, ancien chroniqueur du quotidien, avec le « soutien avisé du centre de recherche Valibel (UCLouvain) au sein duquel on retrouve notamment Anne-Catherine Simon¹ », est présentée dans une chronique qui en profite pour aborder l'origine des mots *choisir*, *élire*, *voter*, *vote* et *vœu* (16-17 décembre 2023).

Sérieux et légèreté

Anne-Catherine Simon écrit dans un quotidien d'information généraliste lu par un public varié, ce qui l'amène à prendre en compte les exigences liées au format et à l'horizon d'attente de ses lecteurs. Il va de soi qu'une

1 Françoise Baré, « Nouveau mot de l'année 2022 : les votes sont ouverts », 2022. En ligne sur rtbf.be, consulté le 29 mars 2025.

chronique de quelques milliers de signes ne peut entrer dans le détail de l'analyse de la même façon qu'un article scientifique relu par des pairs, et son lectorat-cible étant hétérogène, il s'avère nécessaire de trouver le ton adéquat.

La titulaire de la chronique langagière du *Soir* va relever le défi dès son premier article, déjà évoqué : discuter du féminin du mot « successeur » est aussi une marque de complicité et un clin d'œil à Michel Francard, autant qu'aux lecteurs... et aux lectrices qui lisaient cette rubrique avant l'arrivée de la chroniqueuse. Cette chronique liminaire qui évoque l'écriture inclusive donne le ton, et laisse supposer que le passage de témoin se déroule en douceur. Une telle entrée en matière peut être vue comme une façon d'aborder un sujet conflictuel avec recul et humour, sans vouloir jeter davantage d'huile sur le feu. Le parti-pris de vulgarisation se traduit en outre par l'introduction d'une dimension ludique, qui se déploie notamment par l'intermédiaire de jeux de mots dans les titres, une pratique journalistique courante dont Anne-Catherine Simon n'abuse cependant pas. Les calembours ne sont pas systématiques, et quand la chroniqueuse joue sur les doubles sens ou les attentes des lecteurs, c'est de manière subtile : « Pousser des *oh !* et des *ah !* » (27-29 mai 2023) introduit ainsi une réflexion sur le statut linguistique des interjections ; « Comme un roman » (18-19 novembre 2023) résume l'histoire romanesque du mot « roman », qui désignait d'abord la langue issue du latin qui a engendré le français moderne avant de s'appliquer à un genre littéraire ; « Le propre des noms propres » (27 mars 2024) présente les spécificités de cette sous-classe de noms. Deux mois plus tard, « Des noms communs peu communs » (15 mai 2024) complète ce panorama. À l'occasion, les titres reprennent des citations littéraires ou font allusion à des films populaires : « Être ou ne pas être... un mot » (3-4 décembre 2022) s'appuie sur le vers shakespearien mondialement célèbre, tandis que « La vie n'est pas un long fleuve tranquille » (10-11 juin 2023) détourne le titre de la comédie d'Étienne Chatiliez pour aborder le fonctionnement des métaphores.

La volonté de rester compréhensible du plus grand nombre se manifeste aussi par un style informatif dépourvu d'afféteries, qui privilégie le présent de l'indicatif et des phrases de longueur moyenne, oscillant la plupart du temps entre 20 et 35 mots. Anne-Catherine Simon prodigue explications et éclairages, en énonçant des définitions claires, au moyen de présents de vérité générale : « Certains adjectifs se placent indifféremment avant ou après le nom, d'autres n'acceptent qu'une position, d'autres encore voient leur sens se modifier en fonction de la position. » (« Pensée libre ou libre

pensée ? », 8-9 octobre 2022); « Le *h* latin provient d'une ancienne lettre grecque (*H* dans sa version majuscule) notant une friction. » (« Histoires de *H* », 4-5 février 2023); « Un mot présente en moyenne quatre sens, reliés par des processus d'évolution. Généralement, les sens concrets précèdent les sens abstraits. » (« Du grave, du lourd et du léger », 12 mai 2023); « Le pronom *on* est issu du nom latin *homo*. Il a pris plusieurs formes à travers les siècles: *om* (842), puis *hom*, *hum* (1051) et enfin *on* (XIII^e siècle). Le latin *homo* est un nom au nominatif. » (« *On*, le passe-partout de la langue française », 20-21 janvier 2024).

Pour autant, Anne-Catherine Simon assume son rôle de linguiste: sans jargonner, elle utilise à bon escient le vocabulaire technique de sa discipline, sans perdre de vue le parti-pris de vulgarisation qui est de mise dans ce genre de chroniques. Ses textes sont parsemés de termes et d'expressions comme « assourdissement » (10-11 septembre 2022), « blanchissement du sens » (24-25 septembre 2022), « antéposition » (8-9 octobre 2022), « méta-lexicographique » (21-22 janvier 2023), « disjonction » (4-5 février 2023), « acception » (18-19 février 2023), ou encore « graphèmes » (23-24 septembre 2023).

En lisant l'ensemble des textes de notre corpus, il est possible de dégager quelques constantes. Parmi elles, citons le souhait régulièrement affirmé de montrer que derrière des questions en apparence naïves ou incongrues se profilent des enjeux véritablement scientifiques. Ce type d'enjeu est synthétisé par l'un de ses chapôts: « Les linguistes discutent souvent de questions qui peuvent sembler futiles. [...] Le point fait-il la phrase? Ou encore, qu'est-ce qu'un mot? » (3-4 décembre 2022)

Choix et orientations

Dès ses premières interventions dans les colonnes du journal *Le Soir*, Anne-Catherine Simon a mis en avant ses propres champs d'expertise. Le rôle de l'oral, mais aussi la dimension performative du français standard, forment ainsi la matière de plusieurs chroniques. « La voix des poètes » (22-23 octobre 2022) souligne par exemple que « [l]a poésie est indissociable de l'oralité ». En effet, rappelle-t-elle dans un souci de mise en perspective historique qui est chez elle une constante, « [l]es premiers textes littéraires au Moyen Âge étaient des poèmes chantés (des chansons de geste) et la poésie la plus vibrante vit aujourd'hui dans les tournois de slam. Entre ces deux époques, poésie et voix s'entremêlent. » Dans son article universitaire « Les

rythmes dans le slam¹ », elle proposait deux ans auparavant une « analyse prosodique d'un corpus de slams pour y rendre compte de la création de styles vocaux particuliers, ou phonostyles, dans la performance orale² » en s'appuyant sur les travaux phonostylistiques de Pierre Léon³. Son intérêt prononcé pour le slam est réaffirmé dans sa chronique, où cet art oratoire est défendu avec feu : « La poésie orale la plus vivante aujourd'hui est le slam. » Le cadre journalistique, plus propice à l'expression d'une subjectivité qu'un article scientifique, lui donne l'occasion de faire partager aux lecteurs son enthousiasme : « Les slams sont extrêmement élaborés. Côté textes, on y trouve des vers réguliers qui n'ont rien à envier à Ronsard ni à Lamartine, des rimes riches et des paronomases époustouflantes. »

Conduite par la même occasion à étudier l'incidence de la voix dans le processus de communication, elle présente avec un souci de clarté et de synthèse l'état des connaissances en ce domaine, n'hésitant pas à mentionner les résultats d'études en sciences comportementales :

Les éthologues ont constaté que les sons produits par un prédateur agressif et confiant (ou voulant se faire passer pour tel) sont durs et ont une fréquence mélodique basse. En revanche, les cris des animaux adoptant une posture soumise et non agressive sont mélodieux et réalisés avec une haute fréquence. (« La voix du plus fort », 17-18 décembre 2022)

Cela lui fournit l'occasion de développer une réflexion sur l'inné et l'acquis dans les pratiques sociales, dont le langage :

Ces dispositions génétiques requièrent une stimulation intensive pour être pleinement développées. Elles ont été culturellement adoptées de sorte qu'on associe aux voix des valeurs sociales ou psychologiques. Ainsi, la voix grave des hommes (100 à 150 Hz pour les Français) les fait paraître plus grands et, secondairement, menaçants, dominants ou autonomes. La voix aigüe des femmes (140 à 240 Hz pour les Françaises) les fait paraître petites et, secondairement, non menaçantes, soumises, apaisantes ou cherchant la coopération. Ces valeurs sont intégrées dans la grammaire. (*Ibid.*)

En montrant qu'un fait apparemment aussi anodin que les différences de hauteur entre les voix masculines et féminines engendre en réalité des

1 *Langage & Société*, n° 171, 2020/3, pp. 139-169.

2 *Ibid.*, p. 139.

3 Pierre Léon, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*. Paris, Nathan, 1993.

conséquences notables, Anne-Catherine Simon rappelle les répercussions concrètes des représentations genrées dans la langue. La chroniqueuse revient sur les différences entre oral et écrit quelques mois plus tard dans « Les paroles s’envolent » (4-5 mars 2023). Les titres de ses trois sous-parties énoncent avec clarté les spécificités de la langue orale : « L’oral est un flux », « L’oral est une polyphonie » et « L’oral est une perf’ ». Chacun fait écho à des recherches de l’auteur. Le portrait publié par le site Internet *Le Ligueur* la présentait ainsi :

Anne-Catherine Simon est aussi passionnée par la dimension orale de l’expression, l’intonation, les rythmes, les mimiques du visage, la prosodie (l’ensemble des règles concernant les rapports de quantité, d’intensité, d’accentuation entre la musique et les paroles), le timbre de la voix [...]¹.

Dès 2004, sa monographie *La structuration prosodique du discours en français : une approche multidimensionnelle et expérientielle* (Berne, Peter Lang, 2004) traite en effet de ces questions ; ses conclusions seront par la suite affinées et prolongées dans divers articles et chapitres d’ouvrages². La fonction linguistique de la pause silencieuse fait quant à elle l’objet d’une chronique entière, « Un ange passe » (19-20 novembre 2022) : « Le silence fait partie de la parole. Les pauses silencieuses sont nécessaires, ne serait-ce que pour respirer. Néanmoins, elles sont placées de manière fonctionnelle, de sorte que les silences font sens. »

Afin d’attirer l’attention de ses lecteurs non spécialistes sur les différences cruciales entre la réalisation écrite d’une langue et sa réalisation orale, elle choisit de poser une question *a priori* désarmante de facilité : « Combien y a-t-il de voyelles en français ? » (23-24 septembre 2023). Son but est bien évidemment de dépasser les évidences apparentes pour apporter un éclairage nuancé : « Quelle question ! Six, évidemment : A, E, I, O, U et Y. Le compte est bon ? Pas vraiment. En réalité, le français compte seize voyelles. » Elle explique ensuite que l’écrit ne suffit pas à rendre compte à

1 Michel Torrekens, « Anne-Catherine Simon a la passion du français », 2022. En ligne sur leligueur.be, consulté le 3 mars 2025.

2 On pourrait ainsi notamment se reporter à : Antoine Auchlin, Anne Catherine Simon et Jean-Philippe Goldman, « Pauses avec et sans prise de souffle. Typologie acoustique et fonctionnelle », dans Élisabeth Richard (éd.), *Des organisations dynamiques de l’oral*. Berne, Peter Lang, 2018. Mathieu Avanzi, Anne Catherine Simon et Brechtje Post, « La prosodie du français : accentuation et phrasé », *Langue française*, n° 191, 2016, pp. 5-10.

lui seul de la complexité d'une langue : « Les 6 lettres voyelles sont insuffisantes pour écrire les voyelles du français. Les graphèmes nécessaires pour écrire les 16 voyelles sont au nombre de 30 ! » D'autant que ce total n'est pas le même selon les régions et les pays. Anne-Catherine Simon fait état de la diversité du français parlé dès sa deuxième chronique, déjà évoquée plus haut. Elle y revient dans une contribution plus récente en détaillant l'origine et l'évolution des différentes langues parlées en Wallonie (« Wallon (s) », 10 avril 2024) : outre le wallon coexistent le picard, le gaumais (lorrain) et le champenois.

Chez Anne-Catherine Simon, l'attention à l'oralité se double d'un intérêt pour les marques de subjectivité dans le langage, qu'elle présente, dans la rubrique « C'est du français ! », sous le titre « Carte blanche et écriture subjective » (3-4 février 2024) : « Certaines catégories de mots sont plus aptes que d'autres à transporter des jugements. De manière explicite ou en toute discrétion. » Enfin, la féminisation du lexique français et l'inclusivité, autres objets d'étude familiers à Anne-Catherine Simon, sont discutées dans une chronique intitulée « Écriture inclusive : le français à la dérive ? » (4-5 novembre 2023). Plus loin, nous reviendrons sur la réforme orthographique et sur l'écriture inclusive (mais pas vraiment sur la féminisation des noms de métier..., ce que nous regrettons vivement).

La chercheuse affectionne par ailleurs les sujets situés hors des sentiers battus. Dans le numéro du *Soir* daté des 27-29 mai 2023, elle se penche ainsi sur les interjections, généralement reléguées au second plan dans l'analyse des parties du discours, quand elles ne sont pas purement et simplement laissées de côté. La chroniqueuse commence justement son propos en relevant les incertitudes de la taxinomie linguistique : « De nombreux petits mots de la langue peinent à être classés par les grammaires : ah, ben, bof, hein, mazette, oh, pan, quoi, zut, etc. » L'onomatopée est pour sa part mise à l'honneur : « l'onomatopée n'est pas une pure imitation sonore. Elle passe par le filtre des sons les plus exploités dans chaque langue. » (6-7 janvier 2024)

Dans l'édition des 3-4 avril 2022, avec l'article « Être ou ne pas être... un mot », que nous avons déjà évoqué, elle revenait sur la définition du mot, moins évidente qu'il n'y paraît, avec les cas-limites des mots composés et des abréviations. Enfin, dans « Un ange passe », autre texte que nous avons précédemment mis en avant, elle en arrivait à parler du silence, en rappelant qu'il était l'arrière-plan indispensable au déploiement de la parole.

Anne-Catherine Simon défend une langue vivante, multiple et évolutive, et refuse de considérer le français comme un ensemble figé. En bonne

héritière de Maurice Grevisse, dont elle a prolongé l'œuvre en publiant un *Petit Bon usage*¹, elle promeut une linguistique descriptive attentive aux évolutions, sans purisme ni œillères. La vitalité du français se traduit par des emprunts, mais aussi une grande créativité néologique, qui, l'un et l'autre, participent d'un mécanisme d'échanges culturels. Le 28 avril 2023, « Espagnolismes », qui reprend un terme forgé par Stendhal, démontre « qu'une langue peut être à la fois prêteuse, diffuseuse et emprunteuse de mots ». Le 13 mars 2024, il est rappelé « [c]e que le français doit aux langues slaves ». Cette logique de circulation n'est cependant pas désintéressée : « Lorsqu'une langue transmet des mots à une autre, on saisit quelque chose de l'influence culturelle en jeu à l'époque. En effet, les emprunts relèvent souvent des domaines dans lesquels un État exerce son influence sur un autre. »

Une chroniqueuse engagée

Alors que la recherche scientifique suppose que les universitaires se conforment à un certain nombre d'exigences académiques, en particulier en termes d'objectivité et de neutralité², l'espace d'expression offert par une chronique permet à la chercheuse d'affirmer plus librement ses préférences et ses partis-pris. Le traitement de l'actualité conduit même ponctuellement Anne-Catherine Simon à défendre des positions personnelles ou à mettre en avant des sujets qui lui tiennent à cœur. Elle se montre ainsi attentive aux problèmes d'exclusion (« Mots qui excluent, mots qui incluent », 7-8 octobre 2023), aux enjeux de la féminisation et de l'écriture inclusive (« Écriture inclusive : le français à la dérive ? », 4-5 novembre 2023), ainsi qu'aux discriminations genrées liées à la voix et aux effets de la transition de genre (« La voix du plus fort », 17-18 décembre 2022). Sa sensibilité aux questions concernant l'égalité des sexes et l'inclusivité peut-elle être mise en rapport avec le fait qu'elle est la première femme à tenir une chronique langagière dans *Le Soir* ? Il serait sans doute présomptueux de prétendre trancher, en fournissant une explication biographique simpliste. Il paraît plus judicieux d'examiner la façon dont elle argumente, car si elle

1 Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon, *Le Petit Bon usage de la langue française*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2018.

2 Il conviendrait à ce propos de parler plutôt d'idéal, vers lequel un chercheur doit tendre, tout en étant conscient qu'il ne sera jamais possible d'être totalement neutre et impartial.

prend parti, elle veille à appuyer ses propos de manière précise et nuancée. Quelques exemples permettront d'illustrer sa méthode.

Anne-Catherine Simon donne son opinion au sujet de la réforme de l'orthographe et de la féminisation du français, deux sujets qui déchaînent les passions, en tout cas en France, en défendant ouvertement les rectifications orthographiques préconisées depuis 1990. Il est vrai que la Communauté française de Belgique a réagi différemment, en adoptant des mesures allant dans ce sens dès 1993. La chroniqueuse n'hésite pas à préciser qu'elle les applique elle-même : « L'orthographe du français a été rectifiée en 1990. Les graphies rectifiées sont enseignées en Belgique depuis 2008. L'auteure de cette chronique les utilise et les enseigne, ses enfants les ont apprises à l'école. Un prochain billet sera consacré à cette thématique. » (8-9 octobre 2022) Notons cependant que la réforme orthographique n'est pas imposée (en tout cas pas à tous les niveaux d'enseignement) et qu'elle est très peu suivie dans la presse et dans l'édition belges... Anne-Catherine Simon écrit effectivement une chronique relative à ce sujet un mois plus tard. Elle y met en avant le caractère conventionnel et évolutif des normes orthographiques. Dans « Orthographe : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? » (5-6 novembre 2022), elle rappelle ainsi que « les conventions orthographiques sont le fruit de décisions humaines, enregistrées ensuite dans les dictionnaires. Comme toutes les histoires, celle de l'orthographe connaît son lot d'erreurs. » Il se pourrait qu'Anne-Catherine Simon fasse ici écho à la pièce de théâtre d'Arnaud Hoedt et Jérôme Piron *La Convivialité*, publiée en 2017. Ses auteurs, anciens professeurs de français, lui ont d'ailleurs donné comme sous-titre *La faute à l'orthographe*. La quatrième de couverture de leur ouvrage présente leur point de vue :

On se demande souvent comment respecter l'orthographe. Mais l'orthographe est-elle respectable ? L'orthographe est un sujet qui déchaîne les passions. Arnaud Hoedt et Jérôme Piron remettent en question le dogme orthographique. On prend conscience avec eux que l'orthographe française, en plus d'être un vrai casse-tête, est tout sauf logique¹.

La question connexe du niveau en orthographe donne lieu à une autre chronique : « Pourquoi le niveau en orthographe baisse-t-il ? » (21-22 octobre 2023) La forme interrogative partielle, et non totale, indique qu'Anne-Catherine Simon ne conteste pas ladite baisse du niveau ortho-

1 Arnaud Hoedt, Jérôme Piron, *La Convivialité. La faute à l'orthographe*. Paris, Textuel, 2017.

graphique, néanmoins elle met en perspective la détérioration de la maîtrise du français écrit sur le long terme :

Si l'on mesure l'écart entre des élèves de 1870 et des élèves comparables en 1980, en leur administrant la même dictée, on constate une hausse importante de la maîtrise orthographique. Cette maîtrise se dégrade ensuite. Les élèves de 2005 montrent un retard d'une année et demie à deux années d'étude par rapport aux élèves 20 ans plus tôt.

Elle ajoute que les causes d'un tel phénomène sont à rechercher dans deux directions : d'une part, « les résultats en rédaction s'améliorent. C'est là qu'on trouve une explication à la baisse du niveau en orthographe. Les élèves font plus d'erreurs, mais ils rédigent, ils composent ou ils argumentent mieux. » Cela proviendrait du fait que les enseignements proposés au primaire se sont beaucoup diversifiés depuis 1950 : « On n'apprend plus seulement à lire, à écrire et à compter, mais on s'éveille aux sciences, aux langues étrangères, à l'informatique ou à la pratique artistique. Une tête bien faite ou une tête bien pleine ? » D'autre part, les piètres résultats d'une partie des élèves s'expliquent par une autre raison, objectivée par des études : « Le français est difficile à lire et à écrire. Pour les enfants finlandais ou grecs, l'orthographe est transparente, proche de la prononciation. Ils sont capables de lire correctement 98 % des mots qu'on leur présente en fin de première année primaire. Ce pourcentage tombe à 79 % chez les enfants francophones. » Il serait cependant possible d'opposer d'autres arguments à la chroniqueuse, à qui on pourrait reprocher une vision trop optimiste de la situation. On pourrait ainsi se demander si les capacités de rédaction et d'argumentation des élèves ont vraiment progressé ces dernières décennies, ou encore mettre en avant d'autres facteurs comme l'influence négative d'un certain type d'usage des écrans sur la concentration et la réussite scolaire¹, ainsi que la diminution notable du temps consacré à la lecture par les adolescents français depuis une vingtaine d'années. Selon une étude du Centre national du livre effectuée en 2024, « [l]es jeunes passent 10 fois plus de temps sur les écrans qu'à lire des livres² ». Sans verser dans le catastrophisme, un point de vue plus nuancé aurait pu être défendu.

1 Lara Hoareau, Marie Mazerolle, Denis Pasco et Laurence Picard, « “Les écrans” : un réel danger pour les apprentissages des élèves ? », Réseau Canopé, mars 2024. URL : <https://www.reseau-canope.fr/agence-des-usages/les-ecrans-un-reel-danger-pour-les-apprentissages-des-eleves.html>.

2 CNL/Ipsos, *Étude 2024. Les jeunes Français et la lecture*.

Anne-Catherine Simon propose toutefois des solutions pour remédier aux lacunes orthographiques des élèves. Les pistes qu'elle avance sont guidées par un souci de cohérence et de rationalisation :

C'est simple : pour augmenter la *maitrise* de l'orthographe, il faut rendre l'orthographe *maitrisable*. C'est-à-dire rationnelle, cohérente et logique. L'orthographe est un outil qui nous permet de mettre la langue par écrit. Elle doit évoluer régulièrement pour rester en phase avec la langue française.

Elle énonce ensuite « trois actions » susceptibles d'être prises : « utiliser collectivement et massivement l'orthographe rectifiée de 1990 » afin de « dépolssiérer » les pratiques et « rester en phase avec l[es] jeunes publics » ; « réformer les règles d'accord du participe passé » ; enfin, « continuer à faire évoluer l'orthographe, comme le demande une tribune publiée dans *Le Monde* et relayée par *Le Soir*. »

Les projets actuels concernent la régularisation des consonnes doubles (on écrirait *consones*), des pluriels irréguliers en -x (on écrirait *des cheveux*, *des genous*) ou des lettres muettes (on écrirait *téâtre*).

Consciente d'en heurter plus d'un, elle concède que cela peut de prime abord choquer, mais au bout du compte, tout le monde gagnerait à ces changements : « Au début, ces changements piquent un peu aux yeux. Mais on s'y habitue très vite et le gain en termes de cohérence est énorme. » Il lui arrive d'user de l'impératif pour exhorter ses lecteurs à adopter la voie de la raison : « Alors courage ! Changez vos habitudes et prenez le parti de l'orthographe comme outil rationnel et accessible. »

L'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir* est le thème d'une autre chronique, significativement appelée « Passion participe passé » (15-16 avril 2023). La linguiste désire manifestement apaiser le débat. Elle retrace la genèse de la règle d'accord, en remontant jusqu'à son inventeur, Clément Marot. Elle cite avec malice un bon mot prêté à Voltaire, qui aurait dit de l'auteur de *L'Adolescence clémentine* qu'il « avait ramené deux choses d'Italie, la vérole et l'accord du participe passé »... en ajoutant : « Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages ! » Plus sérieusement, Anne-Catherine Simon conteste la règle défendue par Marot et adoptée par la suite, en la qualifiant d'« [a]mbiquée et artificielle », « règle [...] d'autant plus contestable qu'elle s'accompagne de moult exceptions ». Elle valorise en outre les évolutions de l'usage, qui tendent à une invariabilité constatée

jusque dans la presse « sérieuse » et chez les hommes politiques, y compris des chefs d'État comme François Mitterrand et Emmanuel Macron. Une fois encore, elle estime que les critères rationnels doivent l'emporter sur la tradition ou le respect figé, écrivant que « [l]a règle rectifiée est simple : les participes passés conjugués avec l'auxiliaire avoir peuvent s'écrire dans tous les cas au masculin singulier. » Elle salue à ce propos la position des enseignants du primaire par rapport à cette règle simplifiée :

Une enquête menée en 2022 auprès d'enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire montre que 80 % sont favorables à enseigner cette nouvelle règle, parce qu'ils la trouvent logique, rationnelle, cohérente. Pourquoi notre esprit critique ne s'appliquerait-il pas à l'orthographe ?

Sa défense de l'écriture inclusive repose semblablement sur un examen des arguments des différents camps en présence. Elle mentionne ainsi d'abord ce « [q]ue disent les politiques », puis « les scientifiques », et enfin « les gens », et critique les attitudes dogmatiques. En cela, la différence d'approche entre deux pays francophones pourtant voisins est symptomatique : « En Belgique et en France, le discours politique sur la langue diffère considérablement. En Belgique, on recommande. En France, on interdit. » La chroniqueuse estime aussi que l'écriture inclusive n'est pas un recul ni une dégradation de la langue, en citant à l'appui de ses dires des résultats d'études scientifiques¹ démentant l'idée selon laquelle un texte écrit de manière inclusive serait d'accès plus malaisé pour les personnes atteintes de dyslexie. Au contraire, il s'agit à ses yeux d'une authentique avancée : « Les formulations inclusives sont nécessaires lorsqu'elles permettent de visibiliser des femmes peu visibles dans le contexte. »

Le plaidoyer d'Anne-Catherine Simon en faveur de la diversité englobe bien entendu d'autres questions plus directement linguistiques, telle celle des langues minoritaires en perte de vitesse. À propos des langues régionales parlées en Wallonie et menacés de disparition par un français quasi hégémonique, elle pointe les causes politiques de leur effacement : « Le tournant vers la domination sans partage du français est lié à l'imposition de l'instruction primaire obligatoire et gratuite » (10 avril 2024). Les politiques qui entendent régenter les langues et restreindre la diffusion de

1 Voir notamment Cyril Liénardy, Julia Tibblin, Pascal Gygax, Anne-Catherine Simon, « Écriture inclusive, lisibilité textuelle et représentations mentales », *Discours* [En ligne], n°33, 2023.

certaines d'entre elles mériteraient donc à ses yeux d'être reconsidérées. Anne-Catherine Simon prend d'ailleurs soin d'utiliser de façon constante l'expression « langue régionale » et n'emploie jamais le mot « dialecte », dont les connotations peuvent-être perçues comme dépréciatives.

Quelques mots de conclusion

Au moment où nous écrivons ces lignes, Anne-Catherine Simon continue à écrire pour *Le Soir*. Les quelques conclusions auxquelles nous avons pu parvenir seront donc partielles et provisoires. Nous manquons sans doute encore de recul pour évaluer de manière exhaustive l'apport de ses chroniques, mais il s'avère d'ores et déjà indéniable que la linguiste a trouvé un ton personnel et a su se frayer un chemin dans une rubrique jusqu'alors tenue par des hommes. Elle manifeste un souci de clarté et d'accessibilité, autant qu'une volonté de pratiquer une vulgarisation de qualité. De plus, son refus du purisme linguistique l'inscrit dans le sillage de ses prédécesseurs. Michel Berré, Élisabeth Castadot et Bénédicte Van Gysel rappellent ainsi que « [l]es chroniqueurs belges font souvent preuve d'une attitude plus souple dans la définition du bon usage et plus ouverte à la variation¹ » que leurs homologues français. Sa manière sereine et documentée d'aborder des débats brûlants, à l'opposé de toute simplification racoleuse, mérite également d'être relevée. Si Anne-Catherine Simon a des partis-pris, elle les assume et les présente avec une grande honnêteté intellectuelle. Exhorter ses lecteurs à faire preuve d'esprit critique et à s'approprier leur langue est à cet égard significatif. Elle indique ainsi qu'elle ne souhaite pas les infantiliser ni leur dicter leurs pratiques langagières, considérant que la langue est destinée à évoluer, quoi qu'en pensent les puristes. Les propos qui constituent l'épilogue de son texte sur l'écriture inclusive sont des plus révélateurs : « [P]ensez par vous-mêmes. Le français est à vous. »

1 Michel Berré, Élisabeth Castadot et Bénédicte Van Gysel, « Traitement de la variation diatopique chez trois grammairiens belges : des chroniques du père Deharveng (1922-1928) à celles de Grevisse (1955-1970) et de Goosse (1966-1990) », dans *Linx* [En ligne], n° 87, 2024, p. 2.

Bibliographie

- Avanzi (Mathieu), Simon (Anne Catherine) et Post (Brechtje), « La prosodie du français : accentuation et phrasé », dans *Langue française*, n° 191, 2016, pp. 5-10.
- Baré (Françoise), « Nouveau mot de l'année 2022 : les votes sont ouverts ». En ligne sur rtbf.be. 2022.
- Berré (Michel), Castadot (Élisabeth) et Van Gysel (Bénédicte), « Traitement de la variation diatopique chez trois grammairiens belges : des chroniques du père Deharveng (1922-1928) à celles de Grevisse (1955-1970) et de Goosse (1966-1990) », dans *Linx* [En ligne], n° 87, 2024, mis en ligne le 30 septembre 2024, URL : <http://journals.openedition.org/linx/10487>; DOI : <https://doi.org/10.4000/12zrh>.
- Fairon (Cédric), Simon (Anne-Catherine), *Le Petit Bon usage de la langue française*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2018.
- Hoareau (Lara), Mazerolle (Marie), Pasco (Denis) et Picard, (Laurence), « “Les écrans” : un réel danger pour les apprentissages des élèves ? », Réseau Canopé, mars 2024. En ligne : <https://www.reseau-canope.fr/>.
- Hoedt (Arnaud) et Piron (Jérôme), *La Convivialité. La faute à l'orthographe*. Paris, Textuel, 2017.
- Léon (Pierre), *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*. Paris, Nathan, 1993.
- Liénardy (Cyril), Tibblin (Julia), Gygas (Pascal) et Simon (Anne-Catherine), « Écriture inclusive, lisibilité textuelle et représentations mentales », *Discours* [En ligne], n° 33, 2023.
- Meier (Franz), « The Argument from Authority in Doppagne's Franco-Belgian Language Column: Polyphonic Interplays and the Construction of Epistemic Authority », dans Carmen Marimón Llorca et Sabine Schwarze (éds), *Authoritative Discourse in Language Columns : Linguistic, Ideological and Social Issues*. Francfort, Peter Lang, 2021, pp. 117-139.
- Osthus (Dietmar), « Linguistique populaire et chroniques de langage », dans Claudia Polzin-Haumann et Wolfgang Schweickard (éds), *Manuel de linguistique française*. Boston/Berlin, De Gruyter, 2015, pp. 160-170.
- Remysen (Wim), « La chronique de langage à la lumière de l'expérience canadienne-française : un essai de définition », dans Julie Bérubé, Karine Gauvin et Wim Remysen (éds.), *Les Journées de linguistique. Actes du 18^e colloque 11-12 mars 2004*, Québec, Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières, 2005, pp. 267-281.
- Remysen (Wim), « L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », dans *Langage et société*, n° 135, 2011, pp. 47-65. DOI : <https://doi.org/10.3917/ls.135.0047>.
- Richard (Élisabeth) (éd.), *Des organisations dynamiques de l'oral*. Berne, Peter Lang, 2018.
- Simon (Anne-Catherine), « Les rythmes dans le slam », dans *Langage & Société*, n° 171, 2020/3, pp. 139-169.
- Thieffry (Dominique), *Renforcer l'impact de sa communication : l'apport des pratiques journalistiques*. Cormelles-le-Royal, Éditions EMS Management & Société, 2016.
- Torrekens (Michel), « Anne-Catherine Simon a la passion du français ». En ligne sur lelagueur.be, 2022.

